



Conseil Régional de l'Épargne Publique
et des Marchés Financiers

**RENCONTRE ENTRE LE CONSEIL REGIONAL DE L'ÉPARGNE PUBLIQUE
ET DES MARCHES FINANCIERS (CREPMF)
ET LES EMETTEURS DE TITRES COTES A LA BOURSE REGIONALE DES
VALEURS MOBILIERES (BRVM)**

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes adoptées par le Conseil des Ministres en mars 2016, le Conseil Régional a organisé, le jeudi 13 décembre 2018, une rencontre avec les émetteurs de titres cotés à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

La cérémonie d'ouverture des travaux de la rencontre a été présidée par Monsieur Adama KONE, Ministre de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire représentant son Excellence Monsieur Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État.

Monsieur Moussa SANOGO, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'État, et Monsieur Mamadou NDIAYE, Président du Conseil Régional, Monsieur Edoh Kossi AMENOUVE, Directeur Général de la BRVM et du DC/BR ainsi que les Présidents de Conseils d'Administration et des Directeurs Généraux des Sociétés cotées et des Présidents des Associations Professionnelles du marché financier régional ont également pris part à la réunion.

Les travaux ont porté sur quatre (04) principales problématiques notamment : (i) la gouvernance des émetteurs de titres cotés, (ii) le cadre réglementaire applicable aux émetteurs de titres cotés notamment la communication financière, (iii) les pistes de réflexion relatives au projet de modification de l'Instruction n°29/2001 du CREPMF et de ses textes d'application, et enfin (iv) les réformes du marché à travers la mise en œuvre du Plan Stratégique 2014-2021.

A l'issue de cette journée, des recommandations concrètes ont été faites pour l'amélioration :

- du cadre de diffusion des informations financières ;
- du cadre de gouvernance des émetteurs de titres cotés et de la protection des investisseurs ;
- de la description des services facturés par les intermédiaires agréés du marché aux émetteurs ;
- de la prise en charge des attentes des émetteurs en vue d'une participation accrue aux activités du marché financier régional de l'UMOA.

A propos du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) : Organe de régulation du marché financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), créé par une convention signée entre les États membres le 03 juillet 1996, qui veille à la protection de l'épargne, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du marché financier régional.